



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020

Rapport n° CP 2020-330

EXPÉRIMENTATION D'UNE PLATEFORME D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE

Motion de rejet

Le rapport est rejeté.

Exposé des motifs

Pour une politique régionale d'emploi qui lutte réellement contre la précarité

Le présent rapport se propose d'aider « les franciliens à trouver un emploi, et les entreprises à se développer », en expérimentant « une plateforme permettant de faciliter les recrutements », et de signer pour ce faire des conventions de partenariat avec deux sociétés privées, la société Staff Me d'une part, et Leboncoin.fr d'autre part.

De tels projets de partenariats sont problématiques à plus d'un titre.

Outre le fait que les demandeurs d'emploi n'ont nul besoin de la Région pour consulter des annonces sur « Le Bon coin », ces partenariats interrogent sur le rôle que joue ici notre collectivité en faveur d'acteurs privés tirant des profits économiques de la situation de chômage de masse et de précarité structurelle que connaît notre pays.

Cette question a déjà été soulevée l'an passé concernant le soutien de la Région à des sociétés d'interim, dont la raison d'être est précisément l'existence d'un marché de l'emploi précaire.

Le modèle d'activité de la société Staff Me a, de la même façon, été pointé récemment par la presse économique. Le magazine Alternatives économiques notait ainsi que le fonctionnement de cette start-up, qui joue les intermédiaires entre entreprises et étudiants en quête de petits boulots, oblige les jeunes à remplir ces missions sous statut d'autoentrepreneur, alors que ces jobs devraient relever du salariat.

Le soutien à de telles pratiques ne correspond aucunement à la nécessité de créer des emplois stables et durables, auxquels aspirent la très grande majorité des salariés, et qui doit être l'objectif central de la politique régionale en matière d'emploi et de développement économique. Nous refusons qu'une collectivité publique entérine les pratiques d'une start-up qui ubérise les emplois étudiants. Cette plate-forme n'apporte rien à la recherche d'emploi, elle ubérise la recherche même d'un emploi. De plus, alors que la déflagration sociale de la pandémie va être très importante, il n'est pas acceptable que la collectivité régionale fasse le choix de disqualifier des acteurs institutionnels comme Pôle Emploi ou les missions locales.

Pour ces raisons, le présent rapport est rejeté.

Céline MALAÏSÉ
Présidente de groupe